



Séance du gouvernement

Mardi 26 février 2019

L'École calédonienne est en marche



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie





Le Plan de valorisation de la voie professionnelle

L'École calédonienne est en marche



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie



Le plan de valorisation de la voie professionnelle initiale concerne...

Effectifs	2018	Prévisions 2019	Différences
CAP	1618	1540	- 78
Bac Pro	4541	4513	- 28
Totaux	6159	6053	- 106

2018	effectifs	%	Nombre de lycées concernés
Public	3042	49,4 %	7
DDEC	2890	46,9 %	8
ASEE	227	3,7 %	1
Totaux	6159	100 %	16

Les parcours de Lisa et Nolan en CAP

Lisa et Nolan veulent chacun devenir cuisinier. Ils ont vu la série Master Chef et ils sont certains de leur choix.

Mais leurs parents ne sont pas complètement rassurés quant à ce qui leur conviendrait le mieux et souhaitent qu'ils puissent prendre un peu plus de temps pour se décider. Ils iront donc au lycée professionnel qui leur permet de disposer d'une année supplémentaire pour choisir entre la cuisine et le service en café, hotel, restaurant.

Durant tout leur cursus, ils auront un emploi du temps composé de :



En 1ère année de CAP >>

Métiers de l'hôtellerie-restauration

EMPLOI DU TEMPS COMMUN

EN DÉBUT D'ANNÉE, Lisa et Nolan échangent avec leurs professeurs sur leurs représentations des métiers.



EN COURS D'ANNÉE, ils découvrent les différents domaines de cette famille de métiers. Des stages en entreprise les confortent dans leur démarche. Ils comprennent que cuisiner ou servir un client sont deux métiers complémentaires et qu'il faut connaître l'un pour faire correctement l'autre.

EN FIN D'ANNÉE, ils choisissent chacun leur spécialité, avec l'aide de leurs professeurs et de leurs parents.

En 2ème année >>

Nolan prend plaisir à dresser les tables, à servir le client et à mettre en avant les produits. En fait, Nolan aime établir des contacts avec les clients. Ses enseignants l'ont aidé à comprendre qu'il devait plutôt s'orienter sur la spécialité « commercialisation et service en hôtel, café, restaurant ».



Lisa connaît bien les produits de son île, Maré ! Elle aide sa mère à préparer les repas au sein du gîte qu'elle tient. Elle rêve de pouvoir créer un jour sa propre recette, avec des produits locaux et être chef cuisinier en Nouvelle-Calédonie. Ses enseignants la soutiennent dans son projet. Elle a choisi la spécialité « cuisine » pour sa

2ème année de CAP.

Et après...

Nolan ne veut pas continuer l'école, mais il lui manque un module pour avoir son CAP. Un grand hôtel de Nouméa est prêt à l'embaucher et Nolan a vu avec son employeur pour qu'il puisse finaliser sa formation tout en travaillant. Il pourra donc valider son CAP en une année supplémentaire.

Insertion professionnelle

Lisa a compris que son projet va demander du temps: elle a encore beaucoup à apprendre pour être chef cuisinier. Elle décide de faire un bac pro et peut-être un BTS ensuite. Elle va bénéficier de la passerelle lui permettant d'entrer directement en Première professionnelle.

BacPro

Les parcours de Malia et Wabé en Bac Pro

Malia et Wabé sont tous les deux passionnés par le bois mais ne connaissent pas vraiment les filières de formation et les différents métiers. L'oncle de Wabé possède une entreprise artisanale spécialisée dans la construction de charpentes. Il a pu la découvrir lors de son stage de troisième. Tous deux décident de demander le lycée professionnel qui leur permet de disposer d'une année supplémentaire pour affiner leur choix de formation professionnelle.

Durant tout leur cursus, ils auront un emploi du temps composé de :

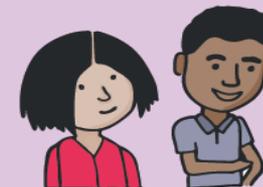


En 2nde



EMPLOI DU TEMPS COMMUN

EN DÉBUT D'ANNÉE, Malia et Wabé passent un **test de positionnement**.



EN COURS D'ANNÉE, ils découvrent les deux secteurs de cette famille de métiers, la charpente et la construction bois d'une part, la menuiserie et l'agencement d'autre part, au cours de projets menés en groupe au lycée et par deux stages dans chacun des secteurs. Avec l'aide de leurs professeurs, leurs représentations des différents métiers s'affinent.

EN FIN D'ANNÉE, ils choisissent chacun leur spécialité de bac pro, avec l'aide de leurs professeurs et de leurs parents.

En 1ère et Terminale



Malia est créative et aime le design d'intérieur pour l'aménagement des espaces. Elle a décidé de s'orienter vers un **bac pro agencement de l'espace architectural**.



Wabé aime le travail sur machine-outil. Il a choisi la **spécialité construction bois**. Il fait un stage dans l'entreprise de son oncle, et confirme son goût pour la charpente.

Et après...

Malia a de bons résultats. Elle a travaillé avec ses enseignants son projet professionnel et de formation, et sait qu'il faut faire un BTS pour réaliser ce qu'elle aime. Elle **poursuit ses études en BTS agencement de l'environnement architectural**, et pourra continuer sa formation en licence professionnelle.

BTS/ Licence pro

Wabé préfère l'**insertion professionnelle immédiate**. Ses stages professionnels lui ont permis de se faire remarquer par un chef d'entreprise, intéressé par l'habileté et la précision dont il fait preuve. Il sera recruté dès l'obtention de son bac.

Insertion professionnelle

6 modalités de mise en œuvre

- Rendre plus lisibles les parcours de formation du CAP au BTS avec un affichage par filière
- Mieux individualiser les parcours des élèves en fonction de leurs capacités et de leurs besoins
- Faciliter la mixité des publics et des parcours de formation
- Lancer un label de « Lycée des Métiers de la Nouvelle-Calédonie » : un cahier des charges pour la labellisation des lycées des métiers de la Nouvelle-Calédonie
- Mettre en place une démarche de « Campus des Métiers de la Nouvelle-Calédonie »
- Évaluer et piloter

L'École calédonienne est en marche



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie





La réforme du baccalauréat général et technologique

L'École calédonienne est en marche



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie

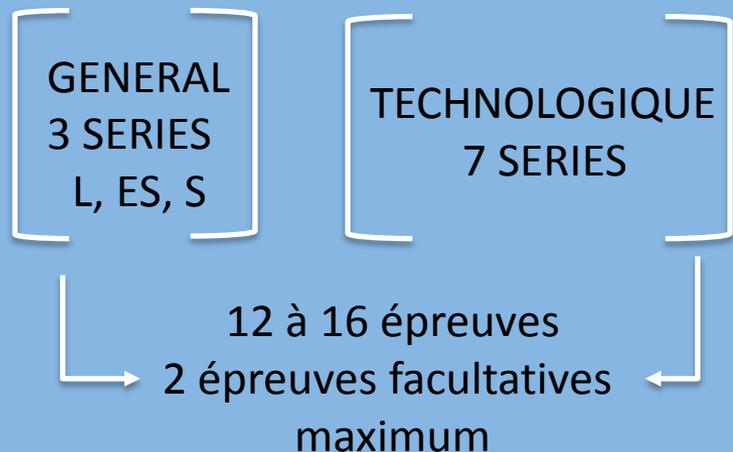


La réforme du Bac et du lycée général et technologique concerne...

Effectifs	2018	Prévisions 2019	Différences
Voie générale	4750	4658	- 92
Voie technologique	1765	1731	- 34
Totaux	6515	6389	- 126

2018	effectifs	%	Nombre de lycées concernés
Public	4979	76,4 %	8
DDEC	1282	19,7 %	2
ASEE	254	3,9 %	1
Totaux	6159	100 %	11

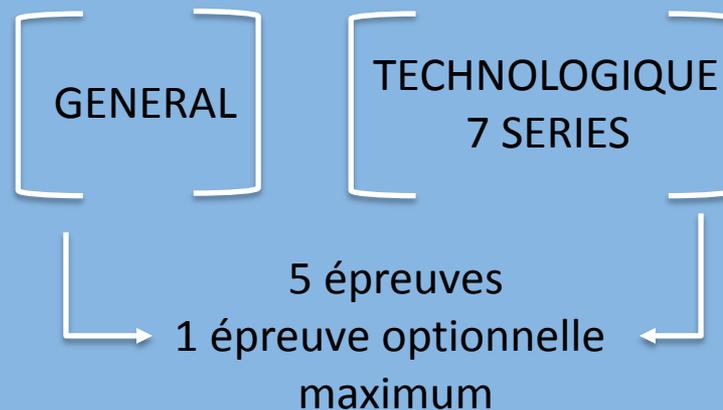
LE BACCALAUREAT AUJOURD'HUI



OBTENTION DU DIPLÔME

- Epreuves anticipées
- Epreuves écrites terminales
- Epreuves orales terminales

LE BACCALAUREAT EN 2021



OBTENTION DU DIPLÔME

- Epreuves anticipées
- Contrôle continu
- Epreuves écrites
- Grand oral

LE NOUVEAU LYCÉE

- Un même diplôme pour tous : suppression des séries L, ES et S dans le voie générale
- Mieux accompagner les élèves dans leur projet d'orientation
- Un tremplin pour la réussite dans l'enseignement supérieur
 - ⇒ Des enseignements communs à tous pour l'acquisition des savoirs fondamentaux et la réussite de chacun.
 - ⇒ Des enseignements de spécialité pour approfondir les connaissances et affiner le projet, selon les choix des élèves.

L'École calédonienne est en marche



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie



Un nouveau baccalauréat

CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note finale

60%
de la note finale

ÉPREUVES FINALES



10% de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale



30% de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale



1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral



4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final

QUELS ENSEIGNEMENTS EN PREMIÈRE ET TERMINALE ?

**VOIES GÉNÉRALE
ET TECHNOLOGIQUE**
Enseignements communs

16 h en voie générale ; 13 à 14 h en voie technologique

français <i>en 1^{re}</i>	philosophie <i>en Tle</i>	enseignement scientifique¹ / mathématiques²	
histoire - géographie	enseignement moral et civique	langue vivante A et langue vivante B	éducation physique et sportive

3 SPÉCIALITÉS
EN 1^{RE}

2 SPÉCIALITÉS
EN Tle



VOIE GÉNÉRALE
Enseignements
de spécialité

< ou >

1 SÉRIE
AU CHOIX

VOIE TECHNOLOGIQUE
Enseignements de
spécialité selon la série



4 h par enseignement en 1^{re} ; 6 h en Tle

arts	mathématiques
biologie - écologie ³	numérique et sciences informatiques
histoire - géographie, géopolitique et sciences politiques	physique - chimie
humanités, littérature et philosophie	sciences de la vie et de la Terre
langues, littératures et cultures étrangères	sciences économiques et sociales
littérature et langues et cultures de l'Antiquité	sciences de l'ingénieur

Enseignements optionnels en voie générale

Dès la 1^{re} : **langue vivante C⁴** ; arts ; EPS ; **langues et cultures de l'Antiquité⁵**

En Tle : **mathématiques expertes ; mathématiques complémentaires ; droit et grands enjeux du monde contemporain**

Les enseignements de spécialité des séries de la voie technologique sont sur education.gouv.fr

STMG

sciences et technologies du management et de la gestion

ST2S

sciences et technologies de la santé et du social

STHR

sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

STI2D

sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

STL

sciences et technologies de laboratoire

STD2A

sciences et technologies du design et des arts appliqués

S2TMD

sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse

STAV

sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

(1) En voie générale - (2) En voie technologique - (3) Uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricoles - (4) Dont langues régionales
(5) L'option LCA est évaluée au contrôle continu et donne lieu, le cas échéant, à un bonus

- Mieux prendre en compte l'hétérogénéité des élèves : plus d'heures en accompagnement personnalisé
- Consolider, au lycée, l'identité de l'école calédonienne, une poursuite de mesures mises en place dans la réforme du collège est proposée
- mieux ancrer le lycée dans son environnement et de l'ouvrir au monde, un renforcement sur certains savoirs fondamentaux
- Tenir compte de la diversité des lycées privés et publics et de permettre un large choix d'enseignements de spécialités pour tous les élèves : une organisation particulière de ces enseignements
- Apporter des réponses pédagogiques plus appropriées à la réalité des besoins des élèves : des marges de manœuvre pour les établissements
- Une réforme évaluée et pilotée

L'École calédonienne est en marche



Le statut des EPENC

L'École calédonienne est en marche



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie



DES RÉVISIONS EN LIEN AVEC LE PROJET ÉDUCATIF DE LA NOUVELLE – CALÉDONIE

- **Conforter le projet d'établissement**, un contrat d'objectifs entre les collectivités territoriales, l'autorité pédagogique et les EPENC
- **Poursuivre l'amélioration du bien-être** scolaire au service de la réussite des élèves : les services spécialisés, comités d'hygiène et de sécurité
- **Renforcer le rôle et la place des parents d'élèves**
- **Accroître la lutte contre le décrochage scolaire** : Groupe d'orientation et de préventions des ruptures dans tous les établissements
- **Étendre la participation des élèves à la vie** des établissements : conseil de vie collégienne, conseil calédonien de la vie lycéenne
- **Actualiser le règlement intérieur** des EPENC

L'École calédonienne est en marche



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie



16

TITRE II - Responsabilités pédagogique et éducative	Titre II : Les responsabilités pédagogiques, éducatives, administratives et matérielles au sein de l'EPENC
Chapitre 1er : L'autonomie pédagogique et éducative art. 3	Chapitre 1 ^{er} : L'autonomie pédagogique
Chapitre II : Le projet d'établissement, les contrats d'objectifs et le règlement intérieur	Chapitre II : Le projet d'établissement, le contrat d'objectif et le règlement intérieur
	Chapitre III : Le chef d'établissement et l'équipe de direction
	Chapitre IV : L'équipe pédagogique
	Chapitre V : L'équipe de la vie scolaire
	Chapitre VI : L'équipe des services spécialisés
	Chapitre VII : L'équipe des personnels administratifs et techniques
	Chapitre VIII : Les parents d'élèves

TITRE III - Organisation administrative	TITRE III - Les instances décisionnelles et consultatives
Chapitre 1er : Le conseil d'administration	Chapitre 1 ^{er} : Le conseil d'administration
Chapitre II : La commission permanente	Chapitre II : La commission permanente
	Chapitre III: Le conseil pédagogique et le conseil de classe, conseil école – collège, conseil de cycle
Chapitre III : Le chef d'établissement et l'équipe de direction	Chapitre IV : Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) et le groupe d'orientation et de préventions des ruptures (GOPR)
Chapitre IV : Le conseil pédagogique et les équipes pédagogiques	Chapitre V: Le conseil de vie lycéenne et le conseil de vie collégienne
Chapitre V : Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)	Chapitre VI: Le comité d'hygiène et de sécurité